



## Développement durable

### UN NOUVEL OUTIL OFFERT AUX ENTREPRISES ET ORGANISATIONS

Pour publication immédiate

**Le 10 février 2009** - La Corporation de développement économique communautaire (CDEC) Rosemont-Petite-Patrie a entrepris de publier un guide destiné à aider les entreprises et organisations à intégrer le développement durable dans leur pratique. **10 conseils pour entreprendre une démarche durable**, disponible gratuitement en version électronique, est publié comme un feuillet, à raison d'un conseil par mois. Il entend aider les entreprises et organisations à orienter leur réflexion, leur pratique, il les dirige vers des ressources locales et régionales appropriées et leur fait connaître les projets menés par la CDEC et par ses partenaires qui contribuent à l'établissement de ce modèle sociétal.

Les 10 conseils s'adressent tant aux organisations déjà en activités qu'à celles qui sont à mettre sur pied de nouveaux projets. Le développement durable n'est plus seulement qu'un concept. Il est devenu une pratique concrète qui, de plus en plus, détermine les conditions de succès en affaires, et pour cause. Les entreprises et organisations qui intègrent une approche de développement durable à leur gestion se démarquent de manière positive à plusieurs plans.

« Par sa mission, la CDEC Rosemont-Petite-Patrie a toujours œuvré à mettre en lien les sphères d'activités économique, sociale et environnementale, qui sont les trois axes sur lesquels repose le développement durable. Ce nouvel outil, tout en aidant les entreprises et organisations à mieux se positionner, fait connaître un modèle de développement contemporain et prometteur », indique le directeur général de la CDEC, Jean François Lalonde.

Le guide **10 conseils pour entreprendre une démarche de développement durable** est à la fois un encouragement et une ressource pratique pour passer à l'action. Les abonnés au bulletin d'information de la CDEC ont déjà reçu par courriel *L'art d'une gestion responsable, Engagez le PDG, impliquez les employés, Évaluez, mesurez et diagnostiquez, À vouloir trop en faire, on n'en fait pas assez, Réduisez d'abord, recyclez après, Achetez local, c'est profitable*. Ces conseils déjà parus peuvent être lus au [www.cdec-rpp.ca/10conseilsdd](http://www.cdec-rpp.ca/10conseilsdd). Les 5 prochains conseils seront publiés le ou autour du 10 de chaque mois. Le guide n'est disponible qu'en version électronique. Souci environnemental oblige, il a été conçu pour ne pas être publié sur papier.

*La CDEC Rosemont-Petite-Patrie œuvre depuis 1990 dans l'arrondissement Rosemont-La Petite-Patrie en initiant ou en soutenant un développement économique local harmonieux, qui conjugue résultats économiques et gains sociaux. Elle développe des projets collectifs et offre une gamme de services conseils et du financement. Depuis 1998 elle agit à titre de Centre local de développement de son territoire. La CDEC bénéficie du soutien financier de la Ville de Montréal (arrondissement et ville centrale), d'Emploi-Québec et de Développement économique Canada.*

– 30 –

Source : CDEC Rosemont-Petite-Patrie  
Information : Nicole Brien, adjointe à la direction et responsable des communications  
514 723-0030, poste 245 nicolebrien@cdec-rpp.ca